

**Downloaded via the EU tax law app / web**

C\_2020087FR.01000801.xml

16.3.2020

FR

Journal officiel de l'Union européenne

C 87/8

Demande de décision préjudicielle présentée par le Bundesfinanzhof (Allemagne) le 11 décembre 2019 — Q-GmbH/Finanzamt Z

(Affaire C-907/19)

(2020/C 87/11)

Langue de procédure: l'allemand

Juridiction de renvoi

Bundesfinanzhof

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: Q-GmbH

Partie défenderesse: Finanzamt Z

Question préjudicielle

Est-on en présence d'un service afférent aux opérations d'assurance et de réassurance, fourni en exonération d'impôt par les courtiers et intermédiaires d'assurance au sens de l'article 135, paragraphe 1, sous a), de la directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006 relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée (1), lorsqu'un assujetti qui exerce une activité d'intermédiaire pour une société d'assurance fournit de plus à cette dernière le produit d'assurance placé?

(1) JO 2006, L 347, p. 1.